

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, août 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 27 octobre 2022

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 22 200 (-0,1 %) en août. La baisse totale de l'emploi salarié est principalement attribuable aux reculs enregistrés au Québec (-28 100; -0,7 %) et en Ontario (-13 800; -0,2 %), et elle a été contrebalancée en partie par les hausses observées en Colombie-Britannique (+8 100; +0,3 %) et au Manitoba (+2 800; +0,4 %).

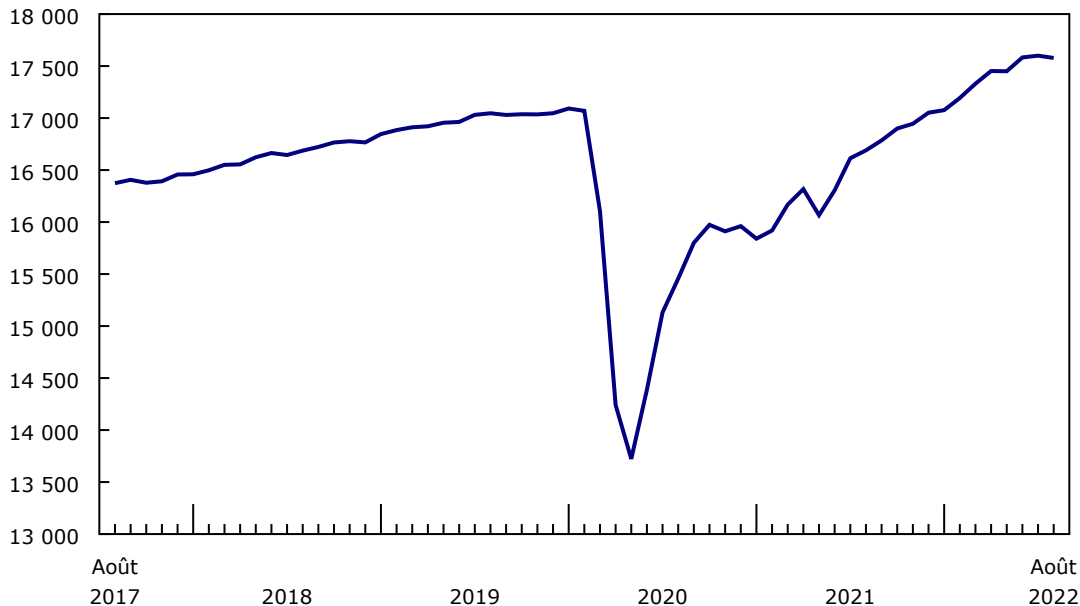
L'emploi salarié recule dans le secteur des biens

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des biens a diminué de 22 400 (-0,7 %) en août. La construction (-21 900; -1,9 %) a enregistré la plus forte baisse, suivie de l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (-1 800; -0,8 %). Peu de variation a été enregistrée dans la foresterie et l'exploitation forestière, dans la fabrication et dans les services publics.

Parallèlement, l'emploi salarié dans le secteur des services a peu varié dans l'ensemble en août. Des hausses ont été enregistrées dans les administrations publiques (+7 300; +0,6 %) et dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+5 200; +0,4 %). En revanche, la plus forte baisse a été observée dans le commerce de détail (-8 200; -0,4 %).

Graphique 1 L'emploi salarié recule en août

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



L'emploi salarié diminue dans la construction en août

Dans le secteur de la construction, l'emploi salarié a reculé de 21 900 (-1,9 %) en août, mais il était en hausse de 54 900 (+5,2 %) par rapport à août 2021. Au total, huit provinces ont enregistré des baisses de l'emploi salarié dans ce secteur, et l'Ontario (-8 500; -2,1 %), le Québec (-5 400; -2,2 %) et l'Alberta (-4 800; -2,7 %) ont affiché les reculs les plus marqués.

À l'échelle nationale, 9 des 10 industries de ce secteur ont enregistré des diminutions en août, et les plus fortes baisses ont été enregistrées par les entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (-5 800; -4,3 %) et par les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (-3 700; -1,2 %).

Malgré les baisses mensuelles, toutes les industries du secteur de la construction ont affiché des hausses sur 12 mois, et les augmentations les plus marquées ont été enregistrées par les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (+12 800; +4,4 %) et dans la construction résidentielle (+10 700; +7,0 %).

L'emploi salarié recule dans le commerce de détail

L'emploi salarié dans le secteur du commerce de détail a diminué de 8 200 (-0,4 %) en août, après avoir légèrement augmenté de 1 300 (+0,1 %) en juillet. L'Ontario (-4 900; -0,7 %) et le Québec (-4 100; -0,9 %) sont à l'origine de la majeure partie du recul, tandis que la Colombie-Britannique (+1 300; +0,5 %) est la seule province à avoir enregistré une hausse.

À l'échelle nationale, 8 des 12 sous-secteurs du commerce de détail ont affiché des baisses de l'emploi salarié, et les reculs les plus prononcés ont été enregistrés par les magasins d'alimentation (-2 800; -0,5 %) et les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires (-1 300; -0,7 %). Dans ces sous-secteurs, les épiceries (-2 800; -0,7 %) et les magasins de vêtements (-1 600; -1,0 %) ont connu les plus fortes baisses.

L'emploi salarié continue d'augmenter dans les services professionnels, scientifiques et techniques

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 5 200 (+0,4 %) en août, après avoir progressé de 7 900 (+0,7 %) en juillet. La Colombie-Britannique (+2 900; +1,6 %) et l'Ontario (+2 800; +0,6 %) ont affiché les plus fortes hausses, tandis que l'Alberta (-700; -0,5 %) et le Québec (-600; -0,2 %) ont enregistré des baisses.

À l'échelle nationale, les augmentations observées dans le secteur se sont concentrées dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes (+2 900; +0,8 %) ainsi que dans les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (+1 200; +1,1 %). La croissance de l'emploi salarié dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes a continué d'être supérieure au taux de croissance global du secteur, ce qui a porté la hausse totale à 65 900 (+21,6 %) depuis septembre 2021.

La croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne augmente légèrement en août, mais demeure inférieure à la croissance de l'inflation

La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,2 % en août par rapport à un an plus tôt, en légère hausse par rapport à la croissance sur 12 mois de 3,0 % enregistrée en juillet. Au cours de la même période, la croissance sur 12 mois de l'[Indice des prix à la consommation](#) s'est chiffrée à 7,0 % en août. La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, dont les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et dans le nombre d'heures travaillées.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des biens (+4,1 %) et dans le secteur des services (+3,2 %) a augmenté en août. Dans le secteur des biens, la fabrication (+5,6 % pour atteindre 1 264 \$) et l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (+3,7 % pour

atteindre 2 317 \$) ont affiché les plus fortes hausses sur 12 mois, tandis qu'une croissance moins marquée a été enregistrée dans les services publics (+0,1 % pour atteindre 1 943 \$), dans la construction (+3,0 % pour atteindre 1 424 \$) et dans la foresterie et l'exploitation forestière (+3,0 % pour atteindre 1 343 \$).

Dans le secteur des services, la finance et les assurances (+13,9 % pour atteindre 1 632 \$) et la gestion de sociétés et d'entreprises (+10,5 % pour atteindre 1 660 \$) ont enregistré les plus fortes hausses sur 12 mois.

Parallèlement, des baisses sur 12 mois de la rémunération ont été enregistrées dans les services d'enseignement (-2,4 % pour s'établir à 1 149 \$) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-1,1 % pour se chiffrer à 1 565 \$). Ces baisses, combinées à la croissance plus faible enregistrée dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (+0,7 % pour atteindre 961 \$), dans les arts, les spectacles et les loisirs (+0,8 % pour atteindre 721 \$) ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale (+0,9 % pour atteindre 1 030 \$), ont modéré la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne.

Toutes les provinces ont enregistré des hausses sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en août, mais les plus fortes augmentations ont été enregistrées au Nouveau-Brunswick (+5,7 % pour atteindre 1 067 \$) et au Manitoba (+4,8 % pour atteindre 1 070 \$). La croissance nationale de la rémunération hebdomadaire moyenne a été atténuée par les plus faibles hausses sur 12 mois enregistrées en Saskatchewan (+2,2 % pour atteindre 1 144 \$), à Terre-Neuve-et-Labrador (+2,4 % pour atteindre 1 146 \$) et en Colombie-Britannique (+2,4 % pour atteindre 1 170 \$).

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine est inchangé en août

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était inchangé en août par rapport à juillet, et il a peu varié par rapport à août 2021. À l'échelle nationale, les arts, les spectacles et les loisirs (-4,5 % pour s'établir à 25,5 heures) ainsi que la gestion de sociétés et d'entreprises (-4,0 % pour s'établir à 36,1 heures) ont enregistré les plus fortes baisses sur 12 mois.

Le nombre total de postes vacants varie peu en août

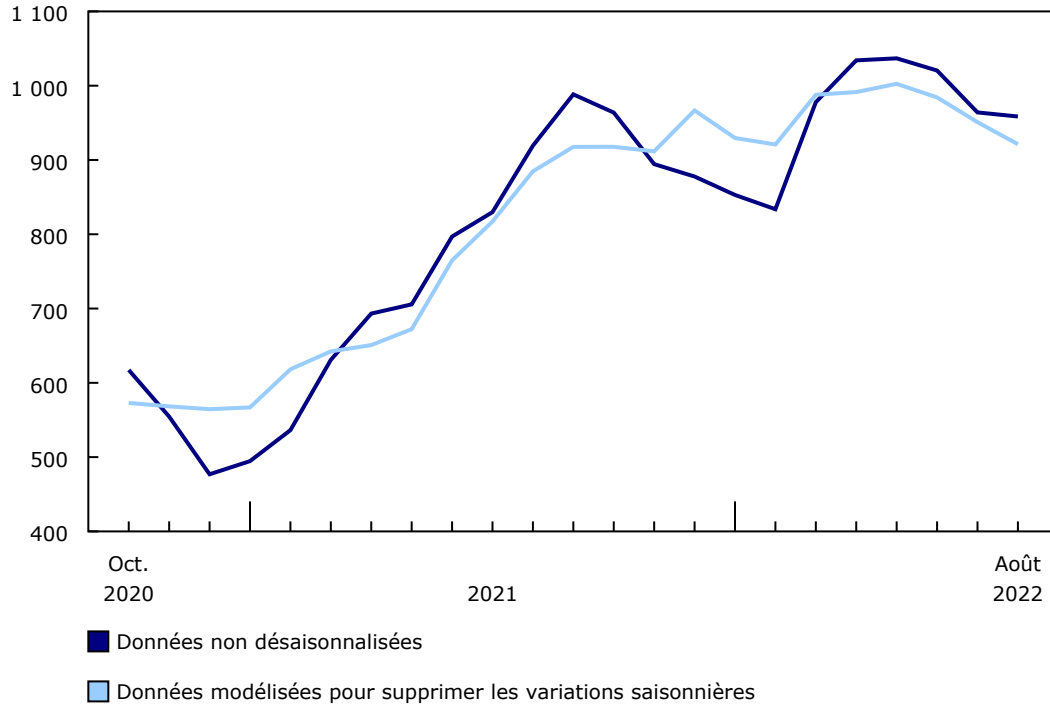
En août, le nombre de postes vacants a diminué pour un deuxième mois consécutif dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, tandis qu'il est demeuré stable dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration, de la construction ainsi que de la fabrication. Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté dans le secteur du commerce de détail et il a atteint un nouveau sommet dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale.

Dans l'ensemble, et selon les données non désaisonnalisées, le nombre de postes vacants dans l'ensemble des secteurs en août (958 500) a peu varié par rapport à juillet (964 000), mais il est demeuré élevé par rapport à août 2021 (919 200). Selon les données ajustées pour éliminer les effets saisonniers, le nombre de postes vacants a légèrement diminué au cours du mois.

Graphique 2

La croissance du nombre de postes vacants s'atténue au cours des derniers mois

postes vacants (milliers)



Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), totalisation personnalisée.

Le taux de postes vacants, qui correspond au nombre de postes vacants en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (la somme des postes occupés et vacants), s'est chiffré à 5,4 % en août, ce qui correspond au taux observé en juillet et est presque inchangé par rapport à août 2021 (5,5 %).

Le nombre de postes vacants diminue dans les services professionnels, scientifiques et techniques

Le nombre de postes vacants dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a diminué de 9,2 % (-6 100) pour s'établir à 59 600 en août. Il s'agit d'une deuxième baisse mensuelle consécutive et d'un nombre presque inchangé par rapport à un an plus tôt. De juillet à août, le taux de postes vacants a diminué de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 4,8 %, son plus bas niveau depuis mai 2021 (4,6 %).

Le nombre de postes vacants varie peu dans les services d'hébergement et de restauration, dans la construction et dans la fabrication

Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, le nombre de postes vacants s'est établi à 136 100 en août, soit un nombre presque inchangé par rapport à juillet, mais en baisse de 18,0 % (-30 000) par rapport à août 2021. Le taux de postes vacants s'est établi à 9,3 % en août, le plus bas depuis janvier 2022 (7,6 %), au moment où des restrictions de santé publique étaient en vigueur pour lutter contre la propagation du variant Omicron de la COVID-19. Le taux de postes vacants dans le secteur des services d'hébergement et de restauration est demeuré le plus élevé parmi tous les secteurs en août.

Le nombre de postes vacants a aussi peu varié dans le secteur de la construction (82 400) et dans celui de la fabrication (85 600) en août. Le nombre de postes vacants dans ces deux secteurs est demeuré relativement stable depuis mai 2022.

Le nombre de postes vacants augmente dans le commerce de détail

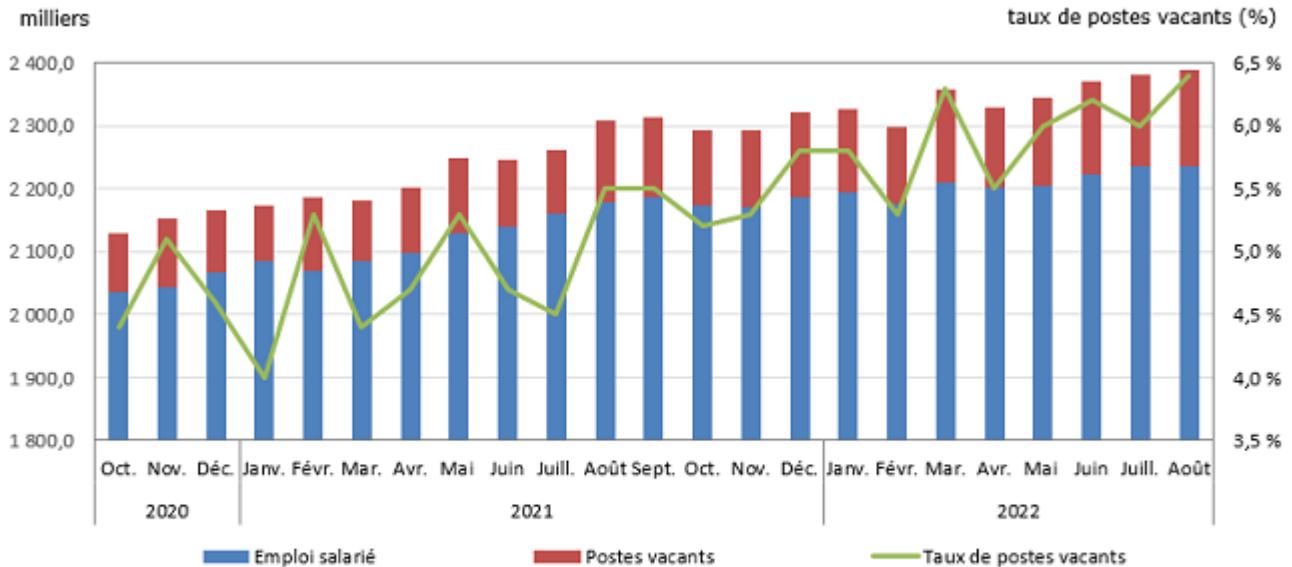
Le nombre de postes vacants dans le secteur du commerce de détail a augmenté de 20,4 % (+20 200) en août pour atteindre 119 300, ce qui a contrebalancé en grande partie la baisse enregistrée en juillet (-11,9 %; -13 400). Les données ajustées pour supprimer les variations saisonnières indiquent que plus de la moitié de la hausse du nombre de postes vacants observée en août est attribuable aux tendances saisonnières. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en hausse de 12,5 % (+13 200) en août.

Le nombre de postes vacants atteint un nouveau record dans les soins de santé et l'assistance sociale

Les employeurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale cherchaient à doter un nombre record de 152 000 postes vacants en août, en hausse de 6,4 % (+9 100) par rapport à juillet et de 19,4 % (+24 800) par rapport à août 2021.

Le taux de postes vacants dans ce secteur a augmenté pour atteindre un nouveau sommet de 6,4 % en août, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à juillet et de 0,9 point de pourcentage par rapport à août 2021. Tandis que le nombre de postes vacants a progressé en août, le nombre d'emplois salariés a peu varié d'un mois à l'autre. La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a poussé de nombreux hôpitaux à annoncer des réductions temporaires de certains services en juillet et en août, dont la fermeture temporaire de certaines salles d'urgence.

Infographie 1 – La hausse de la demande de main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale se reflète dans l'augmentation de l'emploi salarié et des postes vacants



Note(s) : La demande de main-d'œuvre est égale à la somme des postes occupés et des postes vacants.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0372-01.

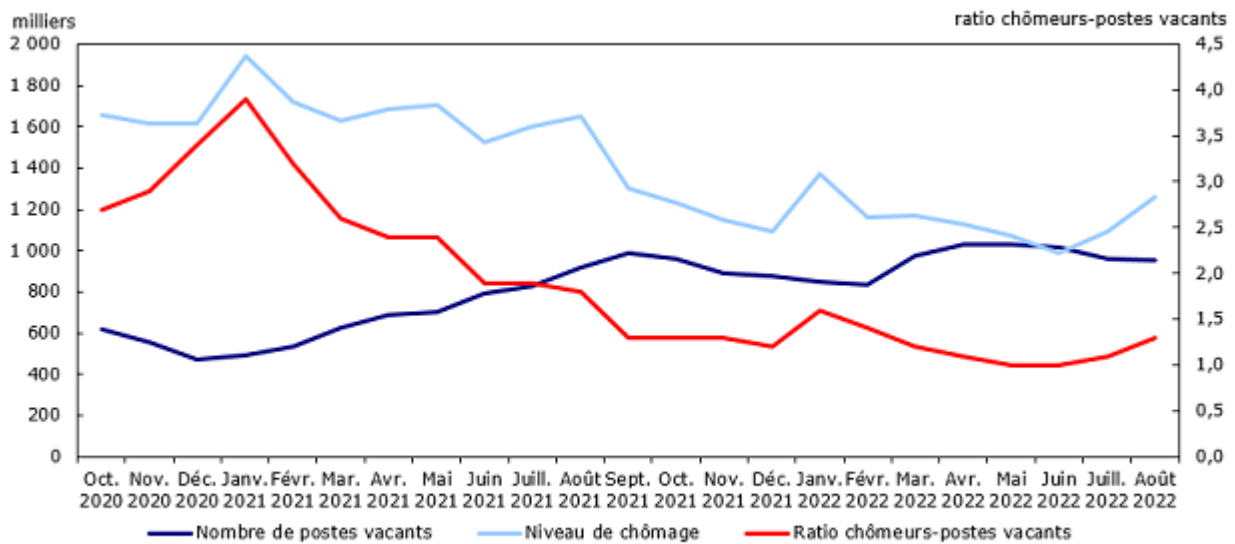
Le nombre de postes vacants varie peu dans la plupart des provinces

Bien que le nombre de postes vacants ait peu changé dans la plupart des provinces en août, il a augmenté en Saskatchewan (+11,2 % pour atteindre 23 800) et au Nouveau-Brunswick (+11,3 % pour atteindre 16 300). Le Québec (5,9 %) et la Colombie-Britannique (6,1 %) ont continué d'afficher les taux de postes vacants les plus élevés parmi toutes les provinces.

Le marché de l'emploi demeure tendu en août

Alors que le nombre de postes vacants a peu varié en août au Canada, le nombre de chômeurs a augmenté (+15,4 %; +168 100) de juillet à août 2022. Par conséquent, on comptait 1,3 personne au chômage pour chaque poste vacant en août, comparativement à 1,1 en juillet et à 1,8 en août 2021.

Infographie 2 – La croissance du nombre de postes vacants se stabilise pendant que le chômage augmente



Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0372-01 et totalisation personnalisée.

En raison des hausses du chômage observées au Québec (+18,5 %; +36 700) et en Colombie-Britannique (+11,7 %; +16 800), le ratio chômeurs-postes vacants dans chacune de ces provinces a augmenté pour atteindre 1,0 pour la première fois depuis février 2022. En août, le ratio chômeurs-postes vacants le plus élevé a été enregistré à Terre-Neuve-et-Labrador (3,5).

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes, de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons par rapport au mois précédent, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et le secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas offertes en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires ([75-514-G](#)).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec prudence, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De nouvelles données expérimentales désaisonnalisées sont dérivées des travaux en cours pour élaborer des séries chronologiques de l'EPVS désaisonnalisées. De plus amples renseignements sur ces travaux en cours peuvent être obtenus sur demande.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Les données de l'Enquête sur la population active utilisées dans le présent communiqué du Quotidien pour calculer les ratios chômeurs-postes vacants sont non désaisonnalisées (à moins d'indication contraire).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 14 novembre 2022.

Prochaine diffusion

Les données de septembre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) seront diffusées le 24 novembre 2022.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Août 2021	Juillet 2022 ^r	Août 2022 ^p	Juillet à août 2022	Août 2021 à août 2022	Juillet à août 2022	Août 2021 à août 2022
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 133,85	1 164,94	1 170,14	5,20	36,29	0,4	3,2
Forêt, exploitation et soutien	1 303,68	1 330,17	1 343,36	13,19	39,68	1,0	3,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 234,81	2 254,30	2 317,25	62,95	82,44	2,8	3,7
Services publics	1 940,53	2 039,61	1 942,64	-96,97	2,11	-4,8	0,1
Construction	1 382,33	1 419,21	1 423,78	4,57	41,45	0,3	3,0
Fabrication	1 196,94	1 275,31	1 263,66	-11,65	66,72	-0,9	5,6
Commerce de gros	1 359,47	1 379,13	1 377,91	-1,22	18,44	-0,1	1,4
Commerce de détail	657,95	709,08	699,34	-9,74	41,39	-1,4	6,3
Transport et entreposage	1 187,83	1 232,51	1 235,43	2,92	47,60	0,2	4,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 582,61	1 546,55	1 565,31	18,76	-17,30	1,2	-1,1
Finance et assurances	1 432,91	1 528,95	1 632,30	103,35	199,39	6,8	13,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 139,62	1 196,94	1 208,07	11,13	68,45	0,9	6,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 540,22	1 638,29	1 632,18	-6,11	91,96	-0,4	6,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 502,38	1 581,47	1 660,00	78,53	157,62	5,0	10,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	954,68	976,23	961,05	-15,18	6,37	-1,6	0,7
Services d'enseignement	1 177,62	1 151,84	1 149,43	-2,41	-28,19	-0,2	-2,4
Soins de santé et assistance sociale	1 020,34	1 029,67	1 029,90	0,23	9,56	0,0	0,9
Arts, spectacles et loisirs	715,20	705,28	720,95	15,67	5,75	2,2	0,8
Services d'hébergement et de restauration	463,59	469,98	470,63	0,65	7,04	0,1	1,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	977,32	970,92	993,82	22,90	16,50	2,4	1,7
Administrations publiques	1 471,36	1 496,61	1 498,77	2,16	27,41	0,1	1,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 119,05	1 147,49	1 145,71	-1,78	26,66	-0,2	2,4
Île-du-Prince-Édouard	948,57	978,04	975,54	-2,50	26,97	-0,3	2,8
Nouvelle-Écosse	981,34	1 027,03	1 027,02	-0,01	45,68	-0,0	4,7
Nouveau-Brunswick	1 009,20	1 070,82	1 066,62	-4,20	57,42	-0,4	5,7
Québec	1 071,30	1 120,08	1 120,40	0,32	49,10	0,0	4,6
Ontario	1 168,31	1 194,43	1 198,79	4,36	30,48	0,4	2,6
Manitoba	1 021,37	1 057,51	1 070,27	12,76	48,90	1,2	4,8
Saskatchewan	1 118,48	1 138,54	1 143,55	5,01	25,07	0,4	2,2
Alberta	1 221,77	1 244,24	1 257,16	12,92	35,39	1,0	2,9
Colombie-Britannique	1 142,40	1 162,20	1 170,23	8,03	27,83	0,7	2,4
Yukon	1 352,55	1 342,08	1 348,75	6,67	-3,80	0,5	-0,3
Territoires du Nord-Ouest	1 518,89	1 543,90	1 552,27	8,37	33,38	0,5	2,2
Nunavut	1 504,66	1 516,07	1 559,50	43,43	54,84	2,9	3,6

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Août 2021	Juillet 2022 ^r	Août 2022 ^p	Juillet à août 2022	Août 2021 à août 2022	Juillet à août 2022	Août 2021 à août 2022
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 689,6	17 600,0	17 577,8	-22,2	888,3	-0,1	5,3
Foresterie, exploitation et soutien	37,5	37,6	37,5	-0,1	0,0	-0,3	0,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	191,0	209,8	208,0	-1,8	17,0	-0,8	8,9
Services publics	125,0	128,5	129,3	0,8	4,2	0,6	3,4
Construction	1 062,7	1 139,5	1 117,6	-21,9	54,9	-1,9	5,2
Fabrication	1 524,9	1 548,6	1 549,2	0,6	24,2	0,0	1,6
Commerce de gros	791,8	817,2	816,3	-0,9	24,5	-0,1	3,1
Commerce de détail	1 974,3	2 016,3	2 008,1	-8,2	33,8	-0,4	1,7
Transport et entreposage	762,9	808,9	806,5	-2,4	43,6	-0,3	5,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	360,5	386,2	388,2	2,1	27,7	0,5	7,7
Finance et assurances	763,3	811,7	812,7	1,0	49,4	0,1	6,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	263,5	285,8	286,5	0,8	23,0	0,3	8,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 060,0	1 171,7	1 176,9	5,2	116,9	0,4	11,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	121,8	123,8	123,2	-0,6	1,4	-0,5	1,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	803,1	833,5	833,5	-0,1	30,3	-0,0	3,8
Services d'enseignement	1 339,8	1 398,7	1 393,0	-5,8	53,1	-0,4	4,0
Soins de santé et assistance sociale	2 157,5	2 217,2	2 217,8	0,6	60,3	0,0	2,8
Arts, spectacles et loisirs	248,2	290,0	292,9	3,0	44,8	1,0	18,0
Services d'hébergement et de restauration	1 124,1	1 270,6	1 272,3	1,7	148,3	0,1	13,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	511,0	539,9	541,2	1,3	30,2	0,2	5,9
Administrations publiques	1 171,4	1 206,2	1 213,6	7,3	42,1	0,6	3,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	211,1	218,6	219,5	1,0	8,4	0,4	4,0
Île-du-Prince-Édouard	68,2	75,1	75,3	0,1	7,1	0,2	10,4
Nouvelle-Écosse	418,8	435,6	437,7	2,1	18,9	0,5	4,5
Nouveau-Brunswick	329,1	343,1	343,6	0,5	14,5	0,1	4,4
Québec	3 813,5	3 984,3	3 956,2	-28,1	142,6	-0,7	3,7
Ontario	6 439,0	6 827,1	6 813,3	-13,8	374,3	-0,2	5,8
Manitoba	604,2	627,3	630,0	2,8	25,9	0,4	4,3
Saskatchewan	475,5	492,3	494,1	1,8	18,6	0,4	3,9
Alberta	1 942,3	2 049,1	2 052,6	3,5	110,3	0,2	5,7
Colombie-Britannique	2 319,9	2 476,2	2 484,3	8,1	164,4	0,3	7,1
Yukon	22,7	23,9	23,9	0,1	1,2	0,2	5,4
Territoires du Nord-Ouest	26,2	27,1	26,9	-0,2	0,7	-0,9	2,7
Nunavut	19,1	20,3	20,4	0,1	1,3	0,4	6,6

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Août 2022 ^P Employés salariés ²	Août 2022 ^P Postes vacants	Août 2022 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	16 843,9	958,5	5,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	279,8	17,1	5,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	205,2	9,0	4,2
Services publics	129,8	2,8	2,1
Construction	1 188,1	82,4	6,5
Fabrication	1 586,3	85,6	5,1
Commerce de gros	823,4	32,6	3,8
Commerce de détail	2 041,0	119,3	5,5
Transport et entreposage	804,0	50,3	5,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	390,1	21,4	5,2
Finance et assurances	820,1	32,8 ^E	3,8 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	287,9	9,9	3,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 179,9	59,6	4,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,4	4,5	3,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	849,7	52,1	5,8
Services d'enseignement	1 131,8	19,2	1,7
Soins de santé et assistance sociale	2 236,5	152,0	6,4
Arts, spectacles et loisirs	335,0	18,1	5,1
Services d'hébergement et de restauration	1 326,5	136,1	9,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	549,9	39,5	6,7
Administrations publiques ⁴	552,4	14,2	2,5
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	199,0	7,5	3,6
Île-du-Prince-Édouard	72,1	5,3	6,9
Nouvelle-Écosse	451,0	22,6	4,8
Nouveau-Brunswick	319,2	16,3	4,9
Québec	3 828,0	240,1	5,9
Ontario	6 508,1	349,7	5,1
Manitoba	596,7	30,3	4,8
Saskatchewan	462,9	23,8	4,9
Alberta	1 997,3	106,2	5,0
Colombie-Britannique	2 353,2	153,9	6,1
Yukon	19,1	1,7 ^E	8,2 ^E
Territoires du Nord-Ouest	22,1	F	F
Nunavut	15,1	F	F

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#) et [14-10-0372-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).